

STAGE d'Hiver 2020

Réservé aux catégories U11 à U15 Garçons et Filles nés entre 2005 et 2010

du Lundi 10 Fév.20 au vend. 14 Fév.20 de 9h00 à 17h00

2 formules au choix:

- N° 1 repas pris à l'extérieur hors responsabilité de l'ASAS 80,00 €
- N° 2 repas pris sur place sous la responsabilité de l'ASAS ... 98,00 €

ATTENTION: PLACES LIMITEES (50)

Les premiers inscrits seront retenus

Inscriptions jusqu'au 24 Janvier 20 au Secrétariat de l'ASAS Complétez et retournez l'imprimé ci-contre accompagné du règlement.

<u>Pour des raisons logistiques, aucune inscription avec repas ne pourra être prise au-delà de cette date.</u>

ASAS – 20 rue des Clos St Marcel – 92330 SCEAUX Stéphanie - 06 18 01 79 66 asasbasket@gmail.com www.asasbasket.com

STAGE d'hiver 2020

Du lundi 10 au vendredi 14 février 2020

AUTORISATION

Je soussigné	
NOM, prénom* :	
Adresse complète*:	
N° de tél., e-mail* :	
Agissant en qualité de Père, Mère, Tuteur (1) AUTORISE	
NOM, prénom de l'enfant* :	
Sa date de naissa	nce*:
Son club*:	
Pour les non licenciés,	
joindre un Certificat médical d'aptitude à la pratique du Basket Ball	
	u stage organisé par l'A.S.A. Sceaux, qui se déroulera aux dates s, au Gymnase des Clos Saint-Marcel à Sceaux
 les responsables du stage à agir au mieux et au plus vite pour donner, ou lui faire donner les premiers soins, ou procéder à une éventuelle hospitalisation, dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident. 	
Je choisis la formule : o □ N° 1 - repas pris à l'extérieur hors responsabilité de l'ASAS	
	2 - repas pris sur place responsabilité de l'ASAS98,00 €
Ci-joint, règlement	☐ par chèque ☐ en numéraires
Date :	Signature (faire précéder la signature de la mention "Lu et approuvé)

Tout stage entamé est dû